

CAP - ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

NIVEAU III

Public visé : le CAP esthétique est le diplôme de référence qui s'adresse à toute personne intéressée par le métier d'esthéticien(ne) et souhaitant démarrer une carrière dans le soin du visage, du corps et la beauté des ongles. Cette formation esthétique reconnue par l'Etat (Niveau 3 RNCP), permet d'acquérir les compétences techniques et commerciales indispensables pour exercer le métier d'esthéticien(ne) en institut, spa, parfumerie ou à domicile.

Accessibilité : Cette formation est accessible au plus grand nombre. Cependant, pour les personnes en situation de handicap, un entretien préalable sera requis pour valider l'accessibilité du dispositif.

Pour les personnes en situation de handicap nécessitant des adaptations spécifiques, veuillez nous contacter au 07 56 43 47 99

Prérequis : La formation esthétique est ouverte à différents publics : Personnes en contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, personnes mobilisant leur CPF, personnes en reconversion ou transition professionnelle, demandeurs d'emplois...

Les conditions à respecter pour pouvoir s'inscrire à cette formation sont les suivantes

- Être âgé d'au moins 16 ans
- Avoir satisfait à la Journée Défense et Citoyenneté
- Aucun diplôme spécifique n'est requis : un point sera fait avec l'apprenant lors de l'entretien de départ

Objectifs de la formation : le CAP esthétique est le diplôme incontournable pour exercer rapidement dans l'univers du soin et de la beauté. Il valide les compétences techniques et commerciales directement opérationnelles : soins du visage, épilation, beauté des mains et des pieds, conseil-vente, hygiène et sécurité... Obtenu en 1 ou deux ans permet aux apprenants de devenir professionnel(le) de la beauté capable d'accueillir, diagnostiquer, réaliser une prestation en respectant les protocoles et développer une vente additionnelle. Il constitue un tremplin vers l'emploi ou vers d'autres diplômes de spécialisation.

Programme du CAP Esthétique (Grands blocs de compétences)

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Bloc 1 : Technique de soins esthétiques

- Soins du visage : diagnostic de peau, protocoles hydratants, purifiants, anti-âge, modelages
- Épilations : cire tiède/chaque, bandes, sécurité et hygiènes, gestion de la douleur, post-épilatoires
- Beauté des mains et des pieds : manucurie, beauté des pieds, gommage, massage, pose vernis classique et semi-permanent
- Maquillage : jour/soirée, morphologie, colorimétrie, corrections, sourcils

- Hygiène, sécurité, réglementation : protocole d'asepsie, déchets DASRI¹ (le cas échéant) traçabilité

Bloc 2 : Conseil, vente et relation client

- Accueil et diagnostic des besoins, argumentaire produit, vente additionnelle, encaissement
- Merchandising en parfumerie/institut : vitrines, facing, opérations saisonnières
- Connaissance des marques et des familles de produits (soin, maquillage, parfum)

Bloc 3 : Environnement professionnel

- Organisation d'un institut : Planning, prise de rendez-vous, gestion de stocks et des soins cabine
- Réglementation : Cadre d'exercice, responsabilité, prévention des risques, respect du RGPD pour la fiche client.
- Réseaux sociaux de base, e-réputation de l'institut, messages promotionnels simples.

ENSEIGNEMENTS GENERAUX

- Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique
- Histoire-géographie et Enseignement moral et civique
- Mathématiques – Physique-chimie
- Education physique et sportive
- Langues vivantes
- Prévention sécurité environnement

Méthode pédagogique : La formation CAP esthétique est proposée chez NOUS FORMONS en présentiel, distanciel, et multimodal.

- Partie théorique : des espaces de cours aménagés et adaptés et équipés sont mise à la disposition des apprentis ; les supports visuels, les PowerPoint animés par des formateurs professionnels expérimentés dans le domaine et reconnus.
- Partie pratique : Un plateau technique moderne est mis à la disposition par le CFA. Une liste de matériel et d'équipements vous sera communiquée lors de votre inscription pédagogique au CFA.

Nombre de stagiaire : De 5 à 10 stagiaires.

Durée, dates et délais d'accès : Parcours de formation CAP esthétique se déroule sur 2 ans. Environ 400 heures de formation théorique et pratique en centre de formation par an. Le reste du temps en entreprise, dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, selon les dates et les horaires prévus dans votre contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- Calendrier de formation fourni en annexe pour l'année 2026-2027
- Date prévisionnelle de rentrée : 01/09/2026
- Durée minimale à respecter pour l'inscription : 4 semaines avant le début de la formation

Tarif : 12 000 € net de taxe par apprenants (des financements sont possibles)

¹ Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.

- 6000€ pour la 1^{ère} année
- 6000€ pour la 2^{ème} année

Evaluation et validation du diplôme

- Tout au long de la formation, les apprenants sont évalués par les formateurs pour mesurer l'acquisition des compétences, via des ateliers de mise en situation, des cas pratiques, exercices...
- Une partie des notes comptant pour l'obtention du diplôme sont obtenues lors des évaluations continues de la dernière année du parcours de formation
- Via un carnet de suivi, et des entretiens réguliers, l'apprenti évalue conjointement avec son maître d'apprentissage l'acquisition des compétences visées par le diplôme et notamment leurs mises en œuvre au sein de la structure employeuse.
- Le passage de l'épreuve d'examen du CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie ([RNCP39030 - CAP - Esthétique Cosmétique Parfumerie](#)) sera proposé aux stagiaires et apprentis qui rempliront toutes les exigences nécessaires à l'évaluation.
- Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences en cas de non-obtention du diplôme.
- Une attestation de compétences est remise au stagiaire.

Débouchés après un CAP Esthétique

- ⇒ *Insertion directe*
- Instituts de beauté et spas (praticien(ne) spa, esthéticien(ne) polyvalent)
- Parfumeries et corners beauté (conseil-vendeur)
- Animatrice d'ateliers
- Etablissements de soins (thalasso, hôtels spa, croisière)
- Domicile / itinérant (statut micro-entrepreneur, prestation à domicile)
- Etablissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme
- Entreprises de distribution de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle
- Etablissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- Organismes culturels et médiatiques
- Entreprises de distribution de matériels professionnels
- Entreprises de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels
- Centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral
- ⇒ *Evolution*
- Se spécialiser (onglerie, maquillage, spa, dermo- cosmétique)
- Poursuivre les études (BP, BTS...) pour viser l'encadrement ou la gestion d'institut.

Statistiques sur le diplôme CAP Esthétique

Au niveau national

[i Evolution](#)

5 apprenants sortants sur 10
sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation



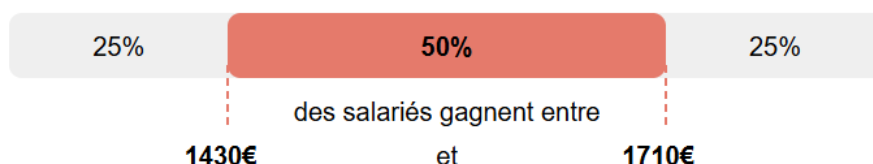
51%

poursuivent leurs études après la formation

49%

sortent de formation

Quelle rémunération² un an après la formation ?



Part des contrats interrompus avant leur terme : **52%** [i](#)

Indicateurs de résultats (Nous Formons) : en attente de données suffisantes

Rémunération de l'apprenti : L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC².

A compter du 01 juin 2026, le montant du smic mensuel brut s'établit à 1 867,02€ (+2,41%). Dès lors, le salaire minimum d'un apprenti en 2026 s'élève à :

En 1 ^{ère} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans*	26 ans et plus*
Salaire brut	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC*	100% du SMIC*
	504,10 €	802,82 €	989,52 €	1 867,02 €

² Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

En 2 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans*	26 ans et plus*
Salaire brut	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC*	100% du SMIC*
	728,14 €	952,18 €	1 138,88 €	1 867,02 €
En 3 ^{ème} année de contrat d'apprentissage				
Âge de l'apprenti	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans*	26 ans et plus*
Salaire brut	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC*	100% du SMIC*
	1 026,86 €	1 250,90 €	1 456,28 €	1 867,02 €

* En pourcentage du Smic ou du salaire minimum conventionnel (SMC) si existant

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du matériel et des équipements de formation (selon OPCO).
- Aide pour l'hébergement (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la restauration (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du permis de conduire de 500€ pour les apprentis majeurs.

Contact pour cette formation

⇒ LE MAUX Aloïs : 07 56 43 47 99

⇒ KOULIBALY Demba : 06 10 32 13 50

Nous Formons | hello@nousformons.fr | 2200 route de Toulon 71210 Saint Eusèbe